

Parcours balisés

Saint-Germain
du-Corbéis

1

2,5 km

2

5,7 km

3

8,5 km

DÉPART



Plan en mairie



Saint-Germain
du-Corbéis

1

2

3

ARRIVÉE



Retour à la Mairie



Tronçons communs aux 3 circuits :

Départ sur le côté de la mairie par la rue du Champ des Vignes.

Puis 1^{re} rue à gauche (rue du Stade), puis 1^{re} à droite (rue du Roc). A droite, rue du Granit, puis prendre escalier à gauche pour rejoindre le chemin du Granit.

Traverser la rue de Saint-Barthélemy et prendre l'allée juste en face pour rejoindre l'allée de l'ancien tram. Les circuits se séparent au bout de cette allée.

Retour vers la mairie : après avoir longé le cimetière, au Parc Renard prendre la route à droite puis la première route à gauche. Au panneau « Saint-Germain », prendre à gauche le chemin de l'Aumône, puis un sentier à droite qui rejoint la rue du Gresset. La suivre jusqu'à la rue du Stade. A gauche pour retour vers la mairie.

Circuit 1 : 2,5 km, 35 mn

Après le « **tronçon commun départ de la mairie** », à la fin de l'allée du tram, tourner à gauche, puis 1^{er} chemin à gauche.

Puis suivre le « **tronçon commun retour vers la mairie** ».

Circuit 2 : 5,7 km, 1h20

Après le « **tronçon commun départ de la mairie** », à la fin de l'allée du tram, prendre le chemin à droite, puis tourner à gauche sur la route d'Hesloup. Puis 1^{re} route à droite vers La Jobidonerie.

Après le Clos Loret, prendre le sentier à gauche et continuer tout droit dans les bois.

Traverser la route d'Hesloup et la suivre vers la gauche puis prendre le 1^{er} chemin à droite.

Au 1^{er} croisement, prendre à gauche, puis 2^e chemin à droite.

On rejoint alors le « **tronçon commun retour vers la mairie** ».

Circuit 3 : 8,5 km, 2h10

Après le « **tronçon commun départ de la mairie** », à la fin de l'allée du tram, prendre le chemin à droite puis tourner à droite sur la route d'Hesloup.

Aux feux, tourner à gauche sur chemin du Gué du Moulin, puis le sentier à gauche du portail.

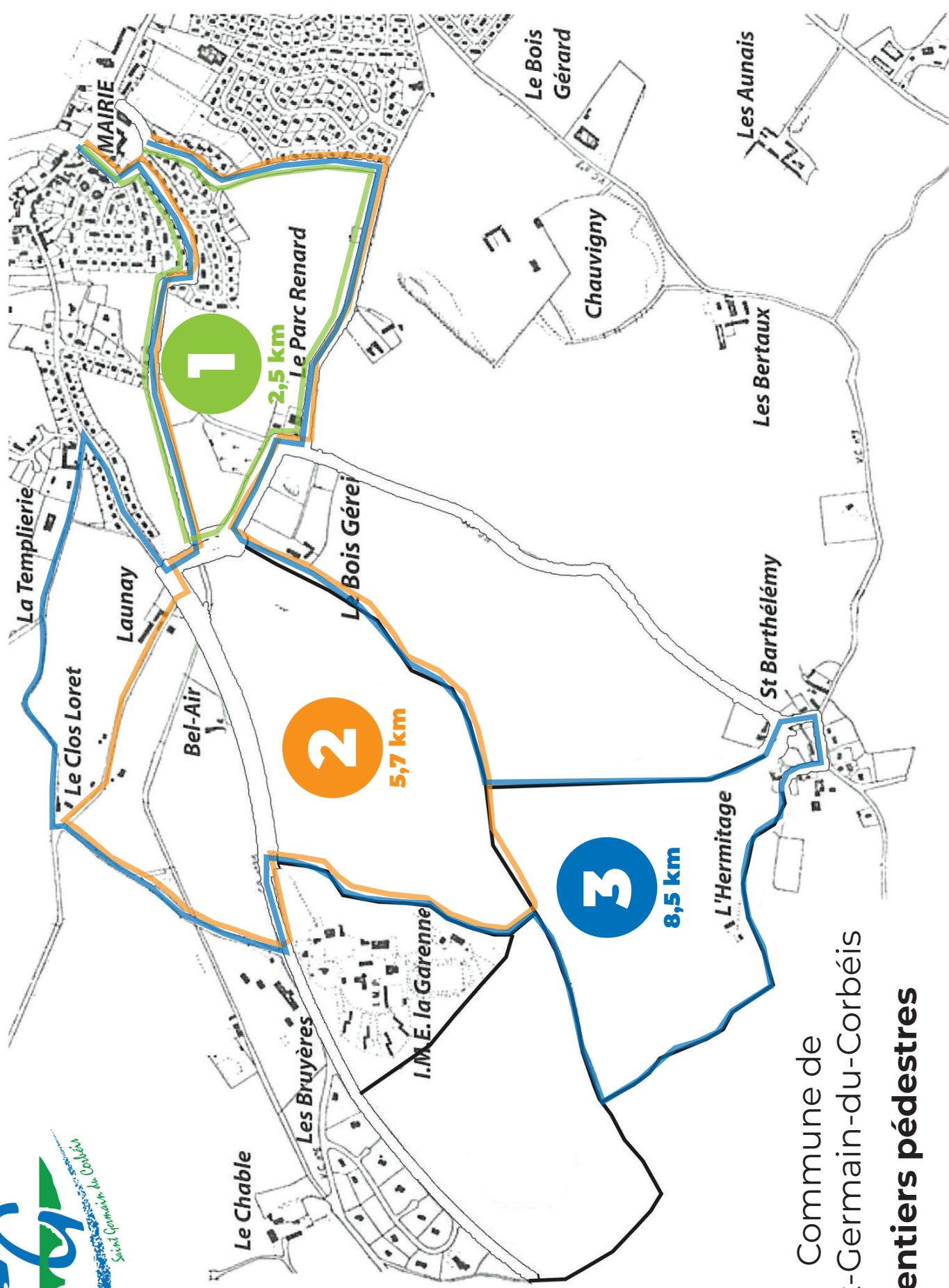
Traverser la route puis la suivre vers la gauche sur quelques mètres. Prendre le sentier à droite et continuer tout droit dans les bois.

Traverser la route d'Hesloup et la suivre vers la gauche, puis 1^{er} chemin à droite.

Au 1^{er} croisement prendre à droite, et après 1^{er} chemin à gauche jusqu'à Saint-Barthélemy. Contourner la chapelle par la droite, descendre le petit sentier, tourner à gauche, puis prendre le chemin à gauche (cette partie peut être boueuse, voire inondée, par temps de pluie).

Au 1^{er} croisement à droite, puis plus loin encore à droite.

On rejoint alors le « **tronçon commun retour vers la mairie** ».



Commune de
Saint-Germain-du-Corbéis
Sentiers pédestres